

Article 21 du Règlement

Nous avons constaté que la documentation confidentielle dont le ministre des Finances (M. Lalonde) a parlé est envisagée comme un moyen de menacer le chef de l'opposition. Le premier ministre et ses principaux collaborateurs n'ont nullement nié cette activité, et rien n'indique qu'elle ait pris fin.

Cet effort redoublé en vue de déconsidérer le chef de l'opposition est incompatible avec les fonctions du cabinet du premier ministre et devrait cesser immédiatement.

* * *

● (1110)

LES PARCS NATIONAUX**L'APPROVISIONNEMENT DE DAUPHIN (MAN.) EN EAU**

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, les autorités de la ville de Dauphin se sont jusqu'ici efforcées en vain d'obtenir un bail à long terme pour pouvoir utiliser le lac Edwards, dans le parc national du mont Riding, comme source d'approvisionnement de réserve en eau. Les négociations entre les autorités de Dauphin et les fonctionnaires de Parcs Canada sont dans une impasse depuis 1979.

La ville de Dauphin se servait déjà du lac Edwards, sis dans le parc national du mount Riding, pour s'alimenter en eau longtemps avant la création de ce parc national.

Les dirigeants de Parcs Canada veulent forcer la ville à renoncer au lac si elle ne peut établir à leur satisfaction ses besoins actuels et prévus en eau venant du lac. Le problème est maintenant devenu si aigu que les fonctionnaires du parc interdisent aux employés d'entretien municipaux l'accès aux digues pour y effectuer des réparations. Il s'agit d'un problème pressant qui s'éternise depuis trop longtemps. Je prie le ministre d'intervenir personnellement pour résoudre le problème et garantir l'approvisionnement futur en eau de la ville de Dauphin.

* * *

LES PENSIONS**LES DISPOSITIONS DU BUDGET CONCERNANT L'ACCROISSEMENT DES PRESTATIONS**

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, je voudrais attirer l'attention des députés sur certaines dispositions du budget qui vont être profitables à des milliers de Canadiens et d'immigrants de fraîche date à la retraite. Le ministre des Finances (M. Lalonde) a expliqué que la hausse mensuelle de \$50 cette année va être d'un grand secours aux retraités les plus démunis, c'est-à-dire les personnes seules et les couples dont seul le mari ou la femme retire des prestations. Il y aura, en tout, quelque 750,000 retraités qui vont en bénéficier, dont les trois quarts sont des femmes.

[Français]

Mais ce qui me fait particulièrement plaisir, monsieur le Président, ce sont les dispositions concernant les immigrants.

[Traduction]

Les immigrants à la retraite dont les prestations mensuelles sont inférieures à celles d'un retraité vivant seul vont profiter énormément de cette mesure. Ceux qui, à compter de 1977, ne recevaient qu'une partie des prestations de la sécurité de la vieillesse en raison de restrictions concernant le lieu de résidence auront droit maintenant à une aide supplémentaire. Par exemple, un immigrant qui n'avait droit qu'à la moitié des prestations mensuelles de la sécurité de la vieillesse, pourra bénéficier dorénavant du supplément du revenu garanti jusqu'à qu'à ce que ses prestations globales équivalent au minimum mensuel accordé à tous les Canadiens. Les prestations minimales pour personnes seules seront maintenant de \$600 par mois. Monsieur le Président, c'est une bonne mesure et nous espérons que certains députés n'oublieront pas d'en faire part à leurs électeurs.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES**LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES**

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, ce sont les chômeurs qui subissent l'odieux du budget présenté par le ministre des Finances. Ils continueront d'être aussi nombreux tout au long de l'année, puisque le taux de chômage, qui est actuellement de 11.2 p. 100, devrait osciller autour de 10.9 p. 100 pour l'ensemble de l'année et de 10.1 p. 100 l'année prochaine. Et ces chiffres ne disent pas le pire, monsieur le Président.

Que dire des jeunes qui sont actuellement en chômage? Que peuvent-ils espérer du budget à brève échéance? Que fera-t-on avec 150 millions de dollars? Le nouveau ministre d'État à la Jeunesse (M^{me} Hervieux-Payette) et le ministre des Finances (M. Lalonde) ont renoncé à créer des emplois pour nos jeunes, c'est flagrant.

Je suis profondément remué quand je constate que ces jeunes se résignent à devenir une génération sacrifiée, n'ayant aucun espoir de trouver de l'emploi. Il est grand temps que le gouvernement leur donne l'occasion d'aller aux urnes pour provoquer le changement.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES**LA POSITION DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR À L'ÉGARD DU CHÔMAGE**

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, je voudrais vous signaler deux cas d'hypocrisie; ce mot est d'ailleurs revenu souvent sur le tapis lors de nos débats d'hier. Je viens tout juste d'entendre le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling) prétendre que les conservateurs se soucient réellement du sort des chômeurs et des jeunes.

M. Crosbie: Bravo!

Des voix: Bravo!